

Bulletin municipal

ANNÉE 2021

mairie@lachapelledubois.fr

*A nos agents en remerciement
de leur engagement durant la COVID-19*





LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 s'est terminée avec ses incertitudes et ses angoisses.

Plus que jamais, nous constatons que notre santé et nos moments partagés en famille ou entre amis sont essentiels dans notre vie.

Je fais le souhait que nous puissions retrouver rapidement nos liens sociaux et nos libertés.

Malgré cela, cette crise sanitaire n'entachera pas le mandat que vous m'avez confié. Les conseillers municipaux, organisés en commissions, travaillent ardemment sur des projets structurants qui font de la Chapelle du Bois un village où il fait bon vivre. Je les remercie pour leur engagement.

Les associations de notre village ont vécu une année déroutante avec une interruption, une reprise, des protocoles sanitaires et de nouveau une interruption. La municipalité a été à leurs côtés pour les aider à passer ces différentes étapes. Je sais qu'elles sont impatientes de reprendre, dans des conditions normales, les activités sportives et culturelles dont nous avons tant besoin.

La crise sanitaire engendre également des tensions sur l'économie de nos entreprises et de nos commerçants. Notre soutien de consommateurs, les investissements engagés par notre commune et la communauté de communes les aideront, j'espère, à passer cette période particulièrement difficile. Il me paraît essentiel de rappeler que celles-ci sont des acteurs importants de l'économie locale car elles supportent plus des deux tiers des investissements publics. A ce titre, nous ne manquerons pas de solliciter les services de l'État afin de bénéficier des aides liées au plan de relance.

Enfin, depuis le premier confinement, le personnel communal a été très sollicité afin de répondre aux exigences sanitaires. Nos agents n'ont pas ménagé leurs efforts et je les remercie pour leur professionnalisme. Grâce à eux, vos enfants et petits-enfants ont repris le chemin de l'école. Ils sont accompagnés par une équipe éducative bienveillante.

J'espère vivement vous retrouver prochainement avec l'ensemble de mon équipe afin d'échanger et de partager un moment de convivialité.

Recevez mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Pascal BOURGOÏN

Une permanence est mise en place afin de vous recevoir sur [rendez-vous](#) les derniers samedis de chaque mois de 9h00 à 12h00.

SERVICES COMMUNAUX

Dans cette édition 2021 du bulletin municipal, nous avons souhaité mettre à l'honneur l'équipe des services communaux de notre village. En effet, durant cette année 2020 si particulière, ils ont été fortement sollicités et ont tous répondu présents.

Vous les connaissez certainement mais savez-vous vraiment tout ce qu'ils font pour nous au quotidien ?

SERVICES ADMINISTRATIFS

Brigitte AUBERT et Nathalie CAVALIER ont en charge, notamment :

- La gestion administrative et financière de la commune,
- La facturation de la cantine et de la garderie,
- La préparation et compte-rendu des conseils municipaux,
- La gestion des ressources humaines,
- La gestion du recensement,
- L'état civil,
- L'accueil physique et téléphonique des administrés,
- L'urbanisme,
- La gestion des salles communales,
- Les marchés publics.

Elles vous accueillent à la Mairie tous les jours de la semaine (horaires en dernière page).



ÉCOLE

Valérie DUBUISSON-LECHÊNE, Laurie GERVAIS Magalie GLÉMOT, et Marie-Pierre LATRUFFE s'occupent de nos enfants à l'école.

Elles ont en charge :

- L'accompagnement des enfants de maternelle, pour Valérie et Laurie,
- La garderie le matin et le soir pour Magalie,
- La gestion des repas par Marie-Pierre,
- Le service des repas ainsi que l'entretien de tous les locaux scolaires et de la cantine ayant nécessité, cette année pour elles toutes, une attention particulière et un surcroît de travail eu égard au protocole sanitaire applicable en raison de la COVID.



TRAVAUX, ENTRETIEN

Bruno BLAVETTE et Pascal BRETON ont en charge l'entretien de notre village, en particulier :

- Les espaces verts,
- Le cimetière,
- Les salles communales,
- Les infrastructures sportives,
- La propreté de la voirie,
- L'installation du marché,
- La mise en place des illuminations,
- L'entretien des chemins communaux.



Ils ont à leur disposition des moyens matériels :

- Tracteur, épareuse, élagueuse,
- Camionnette,
- Voiture,
- Outillage d'entretien des espaces verts.

BIBLIOTHÈQUE

Christelle JOURNET et l'équipe de bénévoles, Valérie MOULIN, Thomas CLOTEAU, Corinne LEFEBVRE, Aurélie PEARD, Martine et Pierre LECLAIR, vous accueillent au sein de la Bibliothèque Municipale (présentation page 6).



NOUVEAU CONSEIL



De gauche à droite : Mickaël BLOT, Roselyne OUARDIRHI, Jean-François CHAMPION, Stéphane GORGET, Pascal BOURGOIN, Valérie GRIGNÉ, Pascal CRAYON, Laurent DEMANGELLE, Patricia BRETON, Stéphane FAYOLLE, Jean-Paul DUBOIS, Gwenaëlle BARBIER, Valérie MOULIN, Olivier FOUQUERAY, Ange-Line GARNIER.

COMMISSION «École»

Responsable : Ange-Line GARNIER, 1^{ère} adjointe

Membres : Gwenaëlle BARBIER, Patricia BRETON, Roselyne OUARDIRHI

Cette commission a pour principales missions d'assurer l'équipement et l'entretien des locaux scolaires, le fonctionnement du service de restauration ainsi que celui de la garderie périscolaire.

Cette commission, composée de 4 membres titulaires, se réunit en fonction des demandes et des besoins. Elle travaille en collaboration avec tous les acteurs concernés par le fonctionnement de l'école ; les enseignants, le personnel communal (administratif et technique), l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que des intervenants extérieurs.

L'avenir de l'école est un enjeu important pour notre commune et c'est pourquoi nous avons à cœur de conserver la bonne dynamique instaurée autour de notre établissement depuis de nombreuses années.

Les membres de ce groupe de travail se tiennent à votre disposition pour aborder des sujets relatifs au fonctionnement de ces services municipaux.

COMMISSION «Sports, Culture et Communications»

Responsable : Laurent DEMANGELLE, 2^{ème} adjoint

Membres : Mickaël BLOT, Jean-François CHAMPION, Stéphane FAYOLLE, Olivier FOUQUERAY, Stéphane GORGET

Son rôle

- Les **sports**, avec notamment la gestion des infrastructures communales utilisées par les associations et l'école,
- Les actions de promotion de la **Culture**, au travers de la bibliothèque ou d'actions ponctuelles comme la participation aux journées européennes du patrimoine,
- Les actions de **communication** avec la mise en ligne à venir d'un site internet ou la mise en place de panneaux d'affichage à destination des habitants de la commune ou des personnes de passage.

De manière générale, cette commission fait le **lien entre la municipalité et les associations**, qui représentent, pour notre village, un atout primordial. Nous aurons donc à cœur, tout au long de notre mandat, d'œuvrer aux côtés des bénévoles des associations pour les aider à réaliser leurs projets et contribuer au dynamisme de La Chapelle du Bois.

Vie municipale

COMMISSION «Voirie, Travaux, Assainissement, Environnement et Cimetière»

Responsable : Jean-Paul DUBOIS, 3^{ème} adjoint

Membres : Jean-François CHAMPION, Pascal CRAYON, Stéphane GORGET

Son rôle



En premier lieu : Constater, étudier, faire remonter les besoins d'entretien sur les 5 sujets qui la composent. Ce sont des compétences primordiales pour assurer la sécurité de la commune.

En second lieu : Réfléchir, proposer et délibérer sur des sujets d'investissement plus ou moins importants adaptés à notre territoire.

En dernier lieu : Après présentation, débat, accord et planification par le Conseil Municipal, elle pourra travailler sur le lancement des opérations et en faire le suivi jusqu'à la finalité des travaux.

A noter : Une commission ne donne qu'un avis consultatif. En complément de cette commission, 2 agents techniques sont employés (Bruno et Pascal) afin d'entretenir le patrimoine communal, d'effectuer une multitude de tâches saisonnières et d'assurer tous les imprévus.

COMMISSION «Maison partagée»

Responsables : Olivier FOUQUERAY et Valérie MOULIN

Membres : Stéphane FAYOLLE, Valérie GRIGNÉ, Roselyne OUARDIRHI

Son rôle : Travailler spécifiquement sur ce projet

De nombreuses personnes âgées vivent seules et ne souhaitent pas rejoindre un foyer logement ou une maison de retraite.

L'équipe municipale souhaite leur proposer une alternative, un lieu où elles pourront sortir de leur solitude tout en conservant leur indépendance : une maison partagée.

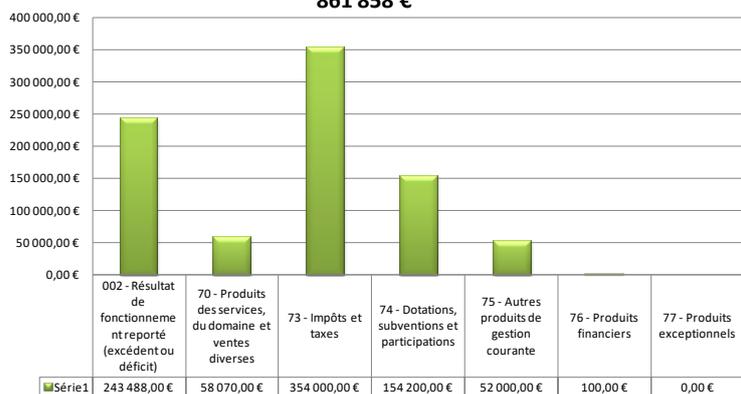
Cette maison verra le jour au cœur du village (rue de La Poste) proche des commerces. Elle est destinée à des retraités autonomes.

Elle regroupera quelques appartements adaptés et une pièce de vie commune pour permettre aux résidents de se retrouver, partager des repas, passer un moment ensemble, accueillir leurs proches ou encore partager des activités en lien avec les différentes associations de notre commune.

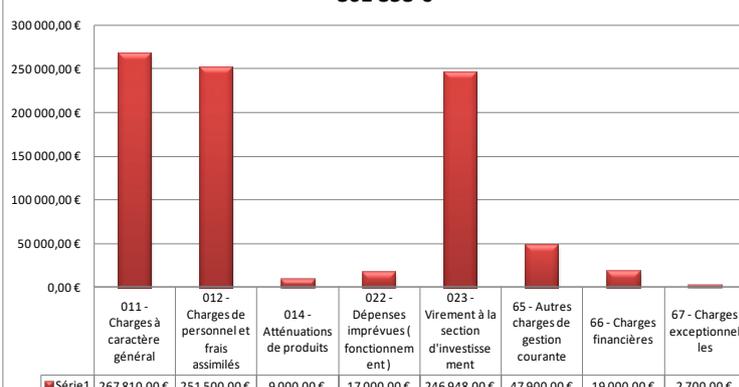


FINANCES

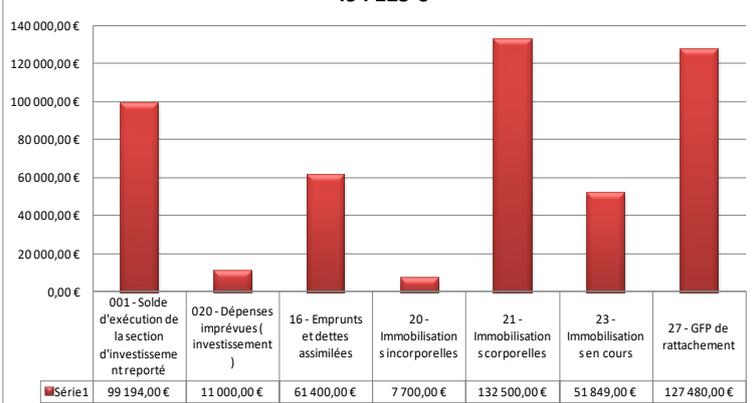
Fonctionnement recettes 861 858 €



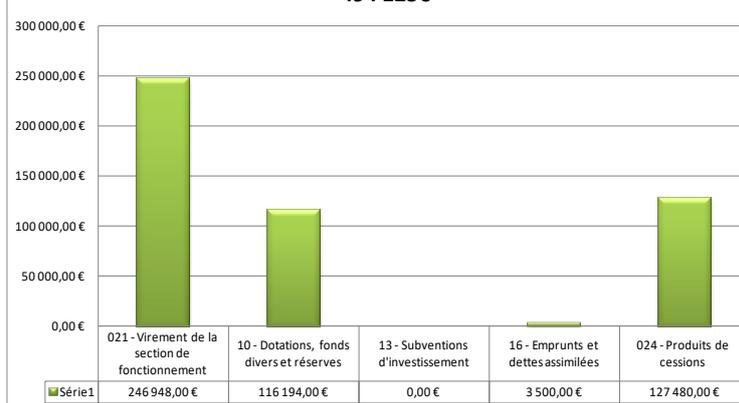
Fonctionnement dépenses 861 858 €



Investissement dépenses 494 123 €



Investissement recettes 494 123 €



Vie municipale

GARDERIE

Comme beaucoup le savent, la garderie périscolaire a connu quelques évolutions au cours de l'année 2020.

Ce service, créé en 2000 par des bénévoles réunis en association, a permis de répondre à un besoin croissant des parents d'élèves.

Après 20 ans de fonctionnement, l'association a cessé de fonctionner, faute de nouveaux bénévoles.

C'est donc la municipalité qui assure, depuis le 1er novembre 2020, le fonctionnement de ce service indispensable à la pérennité de notre école et qui compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de familles utilisatrices.

Les enfants sont désormais accueillis dans une salle dédiée située dans le bâtiment des classes de maternelles où Magalie GLÉMOT assure l'animation et la surveillance depuis maintenant 14 ans.



MARCHÉ

Durant le 1er confinement, la commune a été sollicitée pour accueillir des commerçants sur la Place du Village, les principaux marchés de la région ayant été annulés administrativement.

Ce qui était à l'origine d'avantage une aide aux commerçants concernés, même si cela apportait aussi un peu d'activité dans la commune pendant cette période morose, s'est transformée en un marché pérenne.

Les marchands, présents à des jours différents lors du confinement, se sont accordés pour venir le même jour et lancer le marché du jeudi matin qui anime, chaque semaine, le centre-bourg.

Sont présents un étal de fruits et légumes, ainsi qu'un boucher - charcutier - traiteur.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale de La Chapelle du Bois a été ouverte en 2015 et accueille environ une centaine de petits et de grands lecteurs, qui viennent consulter et emprunter différents ouvrages : des livres, des livres audio, ainsi que des magazines et des revues.

Rattachée au réseau de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe, la bibliothèque de La Chapelle du Bois bénéficie d'un vivier d'ouvrages extraordinaire. Ainsi, les livres sont renouvelés très régulièrement. A noter également que si vous souhaitez un livre en particulier, il est possible de le réserver et de l'emprunter lors du renouvellement suivant.

Par ailleurs, il est possible d'emprunter des magazines pour lesquels des abonnements sont en cours.

L'emprunt de livres est gratuit pour les habitants de La Chapelle du Bois, mais aussi des communes environnantes.



Les horaires :

Lundi, Mardi et Jeudi de
16h30 à 17h00

Vendredi de 16h30 à 18h00

Samedi de 10h à 12h00

Attention, un protocole sanitaire a été mis en place depuis fin 2020. Merci de le respecter strictement.

La Communauté de Communes de L'Huisne Sarthoise regroupe 33 communes. Elle a pour objectifs de mettre en place une politique locale de développement, de renforcer l'équilibre et la solidarité entre les communes urbaines, périurbaines et rurales et de fédérer les différents acteurs du territoire autour de projets d'intérêts communautaires.

Plusieurs compétences ont été attribuées à la Communauté de Communes, notamment relatives à l'aménagement de l'espace, au développement économique, au cadre de vie, à la culture ou aux nouvelles technologies.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la Communauté de communes :

<https://www.huisne-sarthoise.com/>

AVANCEMENT DU PROJET CENTRE AQUATIQUE

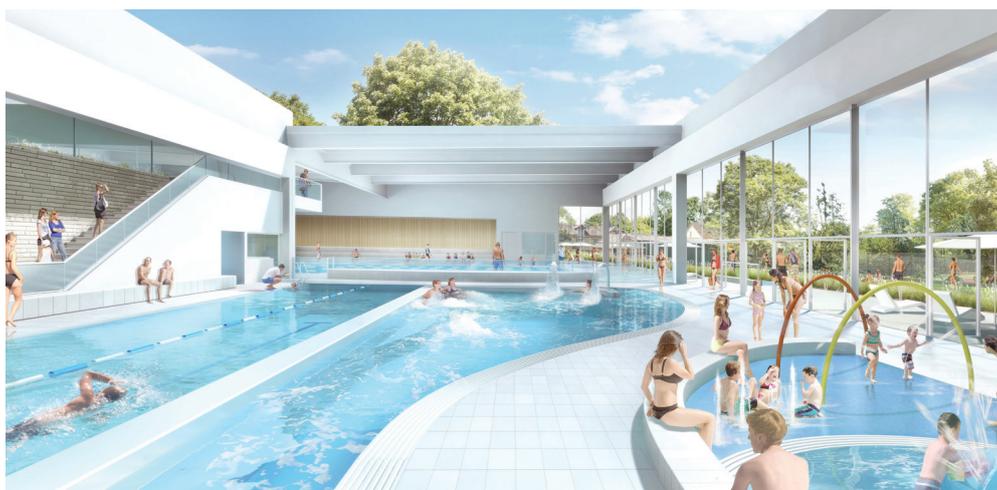


Photo BLV architecture

Le Conseil communautaire a lancé le projet d'un centre aquatique afin de remplacer les structures vieillissantes.

Suite au concours réalisé en 2019, c'est le cabinet BVL architecture qui a été retenu pour être le maître d'œuvre du futur équipement communautaire qui sera basé à La Ferté-Bernard sur le site de l'actuelle piscine plein-air.

Plusieurs prestations seront proposées pour satisfaire les différents besoins des usagers : un bassin de nage, un bassin multi-activités, un bassin ludique, un espace bien-être, un bassin découvrable et des aménagements extérieurs.

Les travaux devraient débuter en 2022.

OPAH

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en 2017 est prolongée jusqu'à fin 2021.

Ce dispositif permet aux propriétaires privés d'obtenir des subventions, selon des conditions de ressources, pour améliorer leurs logements.

Fin 2020, 224 foyers du territoire ont bénéficié de plus de 2 millions d'euros d'aides de différents acteurs publics, notamment l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et la Communauté de communes.

Les travaux étant réalisés par des entreprises locales à hauteur de 86%, l'OPAH joue un rôle économique important.

Les élus ont augmenté pour la seconde fois le montant des aides aux travaux.

Permanences sur rendez-vous ☎02.61.67.18.75 :
Le lundi de 10h00 à 12h00
Le mercredi de 14h00 à 16h00
dans les locaux de la Communauté de communes
25 rue Jean Courtois – 72400 La Ferté-Bernard



L'année scolaire 2020/2021

98 élèves

Une école au rythme du Coronavirus !

Depuis septembre, tous les enfants sont accueillis à l'école avec un protocole sanitaire imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les enfants à partir du CP, ainsi que tous les adultes, sont masqués. Le lavage des mains est très fréquent et les mélanges de cohorte sont limités.



La sécurité routière pour les élèves CE2, CM1 et CM2

Sophie LECOMTE est intervenue pour deux classes de l'école sur la sécurité routière et plus précisément sur les piétons. La matinée fut très appréciée des enfants qui ont été mis en situation après une partie plus théorique



Une assistante Américaine à l'école de La Chapelle Du Bois : Welcome Julia !

La plupart des élèves de l'école pourront bénéficier de la présence de Julia en classe. Chaque mardi matin, elle partage avec les enfants un moment privilégié sur différentes thématiques en lien avec l'apprentissage de l'anglais à l'école.



*Recette traditionnelle
de la pumpkin pie pour
Thanksgiving*



Lecture d'album en anglais

La semaine du goût pour le plus grand plaisir des petits et grands !



Subvention communale : 1 300 €

Vie associative



AMICALE DE L'ÉCOLE GUTENBERG

Créée il y a sept ans, l'Amicale de l'École Gutenberg est une association gérée par les parents d'élèves (entre autres) en lien avec l'équipe enseignante. Elle a pour but d'organiser des actions destinées à financer les différents projets de l'école (achat de matériels, sorties scolaires [spectacle, cinéma...], projets éducatifs...) portés par le corps enseignant.

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de chacun des parents d'élèves que cette association existe.

Nous faisons appel, bien entendu, aux parents pour participer à la vie de l'association.

Rejoignez l'équipe en place ☺!!!

Contacts

✉ amicale.ecole.gutenberg@gmail.com

Composition du bureau :

- Présidente : Aline FRANCHET
- Vice présidente : Stéphanie RAPICAULT
- Secrétaire : Estelle ÉVEILLARD
- Secrétaire adjointe : Alison FREETH
- Trésorière : Isabelle PARRÈGE
- Trésorière adjointe : Lucile MORINEAU



Dates à retenir

- Décembre 2020 :
Vente de chocolats de Noël
- Janvier – Février 2021 :
Vente de brioches
- Printemps 2021 :
Opérations fleurs
- Samedi 26 Juin 2021 :
Tombola / fête de l'école

Subvention communale : 500 €



COMITÉ DES FÊTES

Notre comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune.

Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social auprès des adultes et des enfants.



Contacts

Composition du bureau :

- Président : Claude LEDRU
☎ 02 43 71 83 91
- Vice-président : Gilles CORBIN
- Trésorier : Claude BULOT
- Vice-trésorier : Jean-François CHAMPION
- Secrétaire : Odette LEDRU
- Secrétaire-adjointe : Janine CHAMPION

Dates à retenir

- Dimanche 28 mars 2021 :
Théâtre
- Dimanche 18 juillet 2021 :
Fête annuelle

Subvention communale : 1 000 €

Vie associative



REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes qui se sont investies avec moi pour assurer le bon fonctionnement de l'association depuis mon arrivée à la présidence en 2012.

Je suis ravie qu'une nouvelle équipe prenne le relais.

*Bon vent à elle.
Martine ROCABOY*

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE LA CHAPELLE DU BOIS

Nos activités :

- Pratique Sportive le Mardi soir de 18h00 à 19h00 à la salle des fêtes avec un coach diplômé et expérimenté Didier DAUCHELLE. Venez intégrer la section, même en cours d'année, bouger c'est aller mieux physiquement et moralement. Coût annuel de 95€.
- L'accueil de loisirs. Après une année sans activité à cause de la Covid, nous voulons rouvrir le centre de loisirs pour accueillir les enfants pendant le mois de juillet de 7h30 à 18h00. Tarifs 2019 : de 47 à 73,50 € la semaine suivant le quotient familial et le lieu de résidence.
- Soutien à domicile. Ce service permet aux personnes de la commune ayant besoin d'une aide de bénéficier des services d'une intervenante à domicile. Ce service est ouvert aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles.
- Le vide grenier qui a lieu le dernier dimanche d'août. En raison de la Covid, le vide grenier n'a pas pu avoir lieu en 2020 mais nous faisons tout notre possible pour être là en 2021.

L'ensemble du bureau s'est renouvelé en 2020, mais rien ne serait possible sans le soutien de l'ancien bureau qui nous guide avec bienveillance. Notamment Martine ROCABOY, Christelle LARDEUX et Claude CARTEREAU.

Contacts

Composition du bureau :

- Présidente : Julie LAMONTAGNE
- ☎ : 06 10 05 44 57

- Vice-Président : Aurélien VILFOUR
- Trésorière : Emilie PETIT-DUVAL
- Vice-Trésorière : Estelle EVEILLARD
- Secrétaire : Alexandra BLOT
- Vice-secrétaire : David DEBUREAU

Subvention communale 800 €



ASSOCIATION JEUNESSE CHAPELLOISE

L'Association Jeunesse Chelloise est née en 2009 afin de permettre aux enfants et adultes d'avoir une activité de loisir.

Nous avons créé avant tout une association familiale.

Nos activités sont réparties en plusieurs ateliers :

- Danse Avec Les Pieds (DALP) le mardi de 20h00 à 21h30
- Danse le mercredi de 14h00 à 20h00 pour les enfants à partir de 4 ans et adultes
- Chorale le mardi de 17h00 à 18h15
- Artisanal uniquement pendant les petites vacances scolaires à partir de 4 ans de 14h00 à 17h00

Contact

Sylvie SEGOUIN

☎ 06 19 73 19 42

✉ asso.jeunesse.chapelloise72400@gmail.com

Date à retenir

- Samedi 5 juin 2021 à 20h30 : GALA DE DANSE - Salle des fêtes

Subvention communale : 700 €

Vie associative



ASSOCIATION GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

L'association compte 54 adhérents qui se donnent comme priorité de rompre l'isolement en développant des activités culturelles (visite du patrimoine) et récréatives (jeux de société, jeux de cartes, pétanque...).

Nous agissons afin que les rencontres entre nos adhérents soient animées et riches, d'échanges et de partage.



Contacts

Mme Huguette MARTIN
(Présidente)
M. Jean-Marc CHEVALIER

☎ 02 43 93 94 98

Dates à retenir

- Jeudi 28 janvier 2021 : Assemblée générale
- Samedi 11 décembre 2021 : Repas de Noël
- Rencontre cartes le 4ème jeudi de chaque mois sauf juillet et août

Subvention communale : 140 €



8ème année

Pour cette nouvelle année particulière qui se profile prenez soins de vous et de tous vos proches.



ASSOCIATION TAI CHI CHUAN CHAPELLOISE T3C

Le TAI CHI CHUAN STYLE YANG est transmis pour le développement personnel dans l'harmonie d'un groupe de pratiquant, il permet l'enrichissement de son capital santé par la méditation, la respiration, l'apaisement par le calme qu'il dégage, il contribue également au développement de son bien-être. La concentration mentale indispensable pour l'exécution des postures en restant dans l'instant présent libère les tensions par les mouvements lents de la synchronisation subtile des membres supérieurs et inférieurs du corps et crée ainsi l'équilibre en assouplissant le squelette pour prévenir entre autres des risques de chutes, le geste sûr se dégage afin de ne pas fatiguer son corps et il s'installe progressivement au cours des séances.

Conjuguant divers aspects : Méditation, Physique, Santé et la forme Martiale.

Le « Tai Chi Chuan » peut être perçu comme une sorte de « gymnastique » et pourtant, il s'agit bel et bien d'un art martial dans le sens où les mouvements sont hérités de la tradition martiale Chinoise il fait partie d'une des cinq branches de la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC).

La médecine moderne préconise le taijiquan.

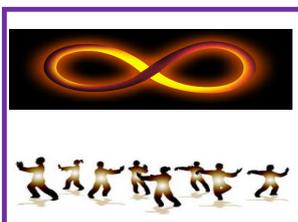
Pratiqué régulièrement il a de réels bienfaits sur la santé l'équilibre et le moral.

Dates à retenir

Le jeudi à partir de septembre salle des fêtes de la Chapelle du Bois : RDV et inscription sur place à partir de 17h45

Le mercredi à partir de septembre salle des fêtes de Dehault : RDV et inscription sur place

Date des stages du samedi à définir en cours d'année



Contact

Jocelyne LEDUC ☎ 02 43 71 00 66

✉ taichi.lachapelledubois@orange.fr

Subvention communale non sollicitée par l'association

Vie associative



GÉNÉRATION ATHLÉ SANTÉ CHAPELLOISE

Notre objectif est de faire découvrir l'athlétisme sous toutes ses formes dans un milieu rural pour les jeunes et les adultes.

Les entraînements ont lieu les mardi et jeudi à 18h30 au stade pour les loisirs et les compétitions (groupes de niveaux).

Les entraînements pour les jeunes de 6 à 15 ans ont lieu le mercredi au stade de 16h30 à 18h00 (par groupe d'âge).



Contact

Stéphane FAYOLLE
☎ 06.79.97.01.07

Date à retenir

- Dimanche 25 avril 2021 :
RANDONNÉE
GOURMANDE
*(sous réserve des conditions
sanitaires)*

Subvention communale : 600 €



SPORTS ET LOISIRS LA CHAPELLE DU BOIS

Le Club de Football est composé d'une équipe Sénior qui joue en compétitions et d'une équipe Vétérans qui joue en loisirs.



Contacts

Romain LECAMUS
Président
☎ 06 60 08 32 61
Jean-Paul ROCABOY
Vice-président
☎ 06 72 99 48 11

Subvention communale : 500 €

Vie associative



CLUB D'ESCALADE DE LA CHAPELLE DU BOIS

1 chiffre : 128 licenciés pour l'année 2019 - 2020.

La philosophie du club ? L'Escalade est le cœur de notre association, nous y développons toutefois d'autres valeurs, comme le partage, le lien social, l'autonomie et la responsabilisation. Le club a pour vocation de créer du lien social car c'est un lieu de rencontre où toutes les générations se côtoient de 3 ans à 77 ans dans le respect de chacun. En partageant nos diverses expériences, ainsi que des moments conviviaux nous créons un esprit club. Cet esprit permet aux membres de venir lâcher prise et se ressourcer, ou tout simplement profiter d'une ambiance simple et agréable. Les membres sont toujours ravis de se retrouver, pour escalader certes, mais aussi pour s'entraider, échanger et se détendre. L'escalade est une formidable activité qui permet de découvrir de nouvelles sensations, de renforcer la confiance en soi, de se fixer des objectifs (toujours plus haut !), d'oublier le temps d'une séance ses petits tracas, de la partager en famille (vivez des moments privilégiés avec vos enfants). Tous ces ingrédients n'ont qu'un seul but : développer l'épanouissement personnel de chacun dans un contexte convivial.

Contacts

Jean-Michel ROQUET

☎ 02 43 93 86 46

Bruno MOTARD

☎ 07 62 92 80 75



Dates à retenir

- 11 et 12 septembre 2021 : PORTES OUVERTES

Subvention communale : 500 €



Body • Mind • Energy

FEEL YOGA by Diane

Le yoga Vinyasa - un yoga dynamique et fluide, complémentaire à toutes disciplines sportives.

Contrairement aux idées reçues, le yoga n'est pas toujours statique. Il peut prendre des allures dynamiques. Vinyasa est un terme sanskrit qui signifie synchronisation du mouvement sur la respiration. Le travail est basé sur un enchaînement fluide de mouvements initiés et harmonisés par la respiration.

Tout au long de la séance, l'attention est portée sur le souffle, l'alignement et la conscience de soi. C'est une pratique qui apporte force, souplesse, concentration, mais aussi détente et calme intérieur.

Inscription à l'année ou à la carte de 1, 10, 15 ou 20 séances.

Hors vacances scolaire et jours fériés.

Contacts

www.feelyogabydiane.com

☎ 06 76 97 72 51

✉ diane.yoga72@gmail.com

Facebook, Instagram et YouTube :
@feelyogabydiane



Jour à retenir

- Lundi, 18h15 à 19h15 et 19h30 à 20h30
Salle des fêtes de La Chapelle du Bois, ou en ligne sur ZOOM pendant la période d'inaccessibilité à la salle pour raisons sanitaires.
- Et aussi : Fly Yoga, Stages, Ateliers, Séjours

CIMETIERE †

Une procédure de reprise des tombes dans le terrain commun ainsi que des concessions funéraires non entretenues ou à l'état visuel d'abandon pour les concessions de plus de 30 ans et pour lesquelles aucune inhumation n'y a été effectuée depuis dix ans, sera engagée à partir de 2021 dans le cimetière communal.

M. le Maire invitera les descendants, successeurs des concessionnaires ou personnes chargées de l'entretien des concessions de cette liste à assister ou se faire représenter pour une constatation de l'état d'abandon et à l'établissement du 1er procès-verbal de constat.

Un avis sera affiché à la porte du cimetière ainsi qu'à la Mairie.

Un inventaire des concessions arrivant à terme sera également effectué.

LA DURÉE DE CETTE TOMBE EST ÉCHUE
(5 ans en terrain commun, Art.L.2223-3 du CGCT)
**SI VOUS SOUHAITEZ ACHETER UNE CONCESSION
OU ABANDONNER CETTE TOMBE**

MERCI DE VOUS ADRESSER EN MAIRIE

☎ 02 43 93 18 36

CONCESSION ÉCHUE

**SI VOUS SOUHAITEZ RENOUVELER OU
ABANDONNER CETTE CONCESSION**

MERCI DE VOUS ADRESSER EN MAIRIE

☎ 02 43 93 18 36

Ces pancartes seront disposées sur les
tombes répertoriées



8 naissances



2 mariages



4 décès

Lyna JURÉ
8 février

Élio CABARET
13 février

Jade THIROUARD
14 avril

Nina LUÇON
16 juillet

Emma GARNIER
17 juillet

Alizée CORBIN
25 juillet

Augustin MOUTON
18 octobre

Gaïa LARHRIB ASSINI
1 novembre

Matthieu NOËL
10 décembre

Pauline FOUINEAU
Clément SADET
20 juin

Ophélie RICHARD
Julien FOUASNON
29 août

Francisco RIBEIRO
FREIRE da COSTA
31 mars

Madeleine GERMOND
14 août

Jacqueline SALLARD
27 août

Claudette BIGOT
15 septembre

Informations

ARTISANS - COMMERÇANTS - SERVICES - ENTREPRISES

Boucherie à la ferme	Gilles CORBIN	02 43 93 17 01
Boulangerie	LE VIEUX MOULIN Cyrille BARRÉ	02 43 71 03 52
Brocante	MOMO BROCANTE 72	09 86 67 04 53
Cadeaux, vaisselle	ESPACE DIFFUSION	02 43 71 01 34
Charpentier	Freddy SINEAU-ROYEAU	02 43 71 93 84
Coiffeur	COIFF & VOUS	02 43 93 02 02
Conditionnement	SERAC	02 43 60 28 28
Cours de musique	ATELIER MUSICAL	02 43 93 85 18
Décolletage industriel	PRECIS DEC	02 43 71 90 82
Electricité générale	S.A.R.L. AS ELEC Vincent BARBIER	02 43 93 05 59
Électricité générale	AR ELEC Antoine RICHARD	07 77 81 68 53
Esthéticienne à domicile	BEAUTÉ NATUR'ELLE	06 15 60 34 44
Expert en pneus	EUROMASTER	02 43 60 16 30
Ferronnier	Hubert BRUNEAU	02 43 93 92 15
Food Truck : galettes, crêpes	LA CARIOLE AUX SAINES FOLIES	07 84 93 20 07
Garagiste	GARAGE LA CIBOLE	02 43 93 87 59
Meubles	Meubles LE FAUCHEUR	02 43 93 72 65
Nettoyage des locaux	MOMO DÉBARASSE	06 31 74 81 93
Paysagiste	Nicolas MINGANT	06 74 08 26 07
Peintre	Jean-Claude CHEVALIER	02 43 93 12 14
Peintre	Bruno DUBUISSON-LECHÊNE	02 43 71 32 79
Piscines et spas	HYDRO SUD	02 43 71 37 51
Plombier, chauffagiste	Maxime LHEUREUX	07 89 02 27 14
Restaurant	L'ARDOISE Kévin RICHARD	02 43 60 97 54
Service bricolage	BRICO LOGIS 72	06 31 12 23 60
Taxi et taxi conventionné	TAXI CHAPELLOIS	06 87 95 68 18
Terrassement	David ROULEAU	02 84 15 74 42
Toilette canin à domicile	Karine PILLET	02 43 93 93 42
Transport sanitaire	AMBULANCES FOURMI	02 43 93 22 10

Les indispensables

Urgences (portables et fixes)	112
Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
Médecin de garde	116 117
Pharmacies de garde	32 37
Centre hospitalier	02 43 71 61 51

Les pratiques

Assistante sociale	02 43 60 79 30
C.L.I.C.	02 43 60 78 23
École Gutenberg	02 43 93 18 37
Service des eaux	02 43 93 45 45
Presbytère	02 43 93 01 09
Trésorerie	02 43 93 02 85
L'Huisne Sarthoise	02 43 60 72 71
R.A.M.	02 43 93 07 07
SYVALORM	02 43 35 86 05

ASSISTANTES MATERNELLES

Madame Nathalie BRISSARD	Les Tronces	02 43 93 47 41
Madame Michelle CRAYON	2 rue St Sébastien	06 72 64 04 23
Madame Luisa DE OLIVEIRA ALVES	9 rue des Prés	02 44 32 16 78
Madame Françoise GACHELIN	1 rue des Pensées	02 43 93 15 13
Madame Isabelle GIRARD	Le Petit Joncheray	06 18 84 78 05
Madame Marie-Luce GOUHIER	4 impasse du Calvaire	02 43 93 46 10
Madame Christelle LARDEUX	26 rue de la Noé	02 53 70 00 76
Madame Martine ROCABOY	26 route de la Grande Maison	02 43 93 19 88

Mairie de La Chapelle du Bois

4 rue de Mamers, 72400 LA CHAPELLE DU BOIS

Accueil Tél : 02 43 93 18 36

Secrétariat Tél : 02 85 29 89 26

mairie@lachapelledubois.fr

Ouverture au public

Lundi- Mardi - Jeudi : 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

Mercredi - Vendredi : 9h00 à 12h00

Vendredi après-midi sur rendez-vous

